



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 12 février 2018

### Avec le GART Occitanie, la Région se dote d'une instance de concertation dédiée aux transports et aux mobilités

Vendredi 9 février à Carcassonne, Jean-Luc Gibelin, vice-président de la Région en charge des transports, représentant Carole Delga, a procédé à l'installation du Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART) Occitanie, en présence notamment de Guy Le Bras, directeur général du GART national. Les représentants des 19 Autorités Organisatrices de Transports et de la Mobilité (AOT / AOM) et Départements membres du GART Occitanie étaient rassemblés pour engager le travail de cette instance de concertation innovante, consacrée aux transports et aux mobilités.

Dans la continuité des Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité (EGRIM) conduits en 2016, la Région a souhaité prolonger la dynamique de concertation et de construction collective engagée à cette occasion. La Région se dote désormais d'un Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART), instance de concertation reposant sur un dispositif de démocratie participative et partenariale.

« Comme nous nous y étions engagés au sortir des EGRIM, nous poursuivons la démarche de concertation et de co-construction plébiscitée par les autorités responsables et les usagers. Aujourd'hui, avec ce GART Occitanie, nous renforçons notre palette d'outils pour un dialogue renouvelé et renforcé avec les territoires et les acteurs des transports. Car nous sommes convaincus que la connaissance des enjeux locaux, des spécificités territoriales et des attentes du terrain sont déterminants pour le déploiement d'un service public adapté, cohérent et pleinement efficace. Il s'agit ainsi d'inscrire le déploiement du service public régional de transports dans le cadre d'une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs », souligne Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

**1<sup>ère</sup> Région à mettre en place un GART**, Occitanie / Pyrénées-Méditerranée poursuit une politique volontariste pour un service public régional de transport équilibré et concerté. Ainsi, le GART Occitanie aura vocation à **accompagner le déploiement du réseau régional de transports de la Région Occitanie**. Il permettra de **mettre en place des politiques publiques concertées** avec l'ensemble des acteurs des transports et de **soutenir le développement des projets d'infrastructures stratégiques** pour l'attractivité et l'emploi dans les territoires.

Fruit d'une convention signée entre la Région et le GART national, le GART Occitanie rassemblera 19 AOM, AOT et Départements.

Présidé par la Région, le GART Occitanie se réunira en Assemblée plénière 2 fois par an et s'articulera autour de 6 premières **Commissions de travail** :

- Elaboration du volet Transport de la démarche « Occitanie 2040 » (concertation SRADDET) ;
- Tarification, billettique, information multimodale ;
- Innovations/Nouvelles mobilités et mobilités propres/développement des modes actifs ;
- Infrastructures ferroviaires et routières ;
- Intermodalité ;
- Sécurité et accessibilité.

**Les 10 grands chantiers des EGRIM** : [www.laregion.fr/EGRIM](http://www.laregion.fr/EGRIM)

#### ■ Contact presse :

Frédéric Neuman : [frederic.neuman@laregion.fr](mailto:frederic.neuman@laregion.fr) - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18

Montpellier : [presse-region@laregion.fr](mailto:presse-region@laregion.fr) - Toulouse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)